

BioAct® WG

Mode d'emploi

■ Généralités

Le produit est constitué de conidies (spores) du champignon du sol *Paecilomyzes lilacinus* (souche 251). Un gramme de cette formulation est composé d'au moins 1 x 10^9 spores viables.

Le champignon contenu dans ce produit est un parasite des œufs et des stades immobiles des nématodes du sol. Sous nos conditions climatiques, contre tous les nématodes à galle de types *Meloidogyne*, qui se développent dans la serre.

■ Domaine d'application

Pour une bonne efficacité du produit, des températures de sol de 20-30°C sont nécessaires. C'est pour cette raison que l'utilisation du BioAct WG doit être restreinte aux serres et tunnels plastiques.

1ère application (environ 2 semaines avant la plantation)
0.2 g / plante ou max. 4 kg / ha.
Application au niveau des lignes/trous de plantation par arrosage ou utiliser le système d'irrigation. Le sol doit être humidifié sur une profondeur de 10-15 cm

2ème application (traitement des jeunes plantes)
5-10 g / 100 plantes
Faire tremper la motte avant la plantation dans la solution de BioAct. Pour une application par arrosage, compter 200 à 500 ml de bouille par plante. La motte doit être complètement trempée.

3ème **application** (toutes les 6 semaines)
0.2 g / plante ou max. 4 kg / ha
Appliquer au niveau des lignes/trous de plantation par arrosage ou utiliser le système d'irrigation.
Pour une application par arrosage, compter 200 à 500 ml de bouille par plante.

■ Délai d'attente

Aucun

■ Préparation de la bouillie

Application par arrosage

- Dissoudre BioAct WG dans de l'eau avec un rapport de 1:10, brasser en continu pendant une dizaine de minutes minimum
- Ajouter cette solution dans le volume d'eau souhaité pour le traitement
- Brasser en continu la bouillie ainsi préparée pour éviter la précipitation des spores
- Appliquer la bouillie immédiatement
- Une boye à dos peut être utilisée pour les petites surfaces. Pour les plus grandes surfaces, il est possible d'utiliser un appareil de dosage que l'on peut brancher sur le tuyau d'arrosage (par exemple AquaNemix 2%, disponible chez Andrematt Biocontrol AG) ou un pulvérisateur

Application par le système d'irrigation

- Dissoudre BioAct WG dans de l'eau avec un rapport de 1:10, brasser en continu pendant une dizaine de minutes minimum
- Brasser en continu la bouillie ainsi préparée pour éviter la précipitation des spores
- Ajouter la bouillie dans le système d'irrigation (possible après un filtre à sable)
- Les filtres standards doivent être propres pour ne pas que les spores de BioAct WG restent collés sur les particules organiques présentes sur le filtre

■ Miscibilité

Ne pas mélanger avec d'autres pesticides, désinfectant ou produit fortement alcalin ou acide.

■ Manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer sur sa place de travail. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après manipulation. Assurer une bonne ventilation des lieux lors de la manipulation.

■ Premier secours

Après inhalation : en cas de problème, consulter un médecin
Après un contact avec la peau : bien nettoyer les parties concernées avec de l'eau et du savon
Après un contact avec les yeux : rincer les yeux à l'eau courante jusqu'à disparition de l'irritation (minimum 10 min). Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Après ingestion : pas de symptôme connu.

■ Transport

Aucune restriction

■ Stockage

BioAct WG doit être stocké impérativement en dessous de 4°C. Dans ces conditions, les produits peuvent se conserver au minimum 3 mois. A -18°C, le produit peut être conservé 1 an.

■ Elimination des déchets

Les emballages vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

■ Responsabilité

Andermatt Biocontrol SA décline toute responsabilité en cas de dégâts aux cultures dus au non respect des recommandations d'emploi.